

OFFRE DE REMBOURSEMENT

Du 28 août au 21 octobre 2017

AVEC OU SAIABLE
SANS FORFAIT

Jusqu'à REMBOURSÉS*

Kit mains-libres recommandé.





DAS**: 0,320 W/kg

*Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine.

> Comment ça marche?

Entre le 28 août et le 21 octobre 2017 inclus, vous avez acheté un mobile ALCATEL A3 XL auprès de La Poste Mobile.

> Que vous rembourse-t-on?

La Poste Mobile vous rembourse « jusqu'à 30€ » TTC sur le prix effectif du mobile

Le prix effectif du mobile correspond :

- au montant TTC du mobile effectivement payé lors de votre souscription ou lors du renouvellement de mobile;
- moins les éventuelles offre(s) de remboursement d'ALCATEL valable(s) sur la

Le montant du remboursement par La Poste Mobile ne pourra pas excéder le prix effectif du mobile dans la limite de 30 €TTC (dont TVA au taux de 20%).

Cette offre de remboursement est cumulable avec l'offre de remboursement Forfaits La Poste Mobile « Jusqu'à 50€ remboursés sur l'achat d'un mobile pour toute souscription d'un Forfait + Mobile 60Go ou Forfait + Mobile Série Spéciale Pro 60Go avec engagement de 24 mois » (voir conditions sur le coupon).

Offre limitée à trois demandes par foyer (même nom, même adresse ou même RIB/RICE), chaque demande devant être accompagnée des justificatifs demandés et correspondant à l'achat d'un mobile ALCATEL A3 XL.

> Comment et quand êtes-vous remboursé?

Le remboursement du mobile s'effectuera par virement bancaire sous 3 mois, à compter de la réception par La Poste Mobile, du coupon de remboursement valide et des pièces justificatives demandées, avant le 22/01/2018 (cachet de La Poste faisant foi).

Le remboursement ne pourra pas intervenir en cas de défaut de paiement de vos 2 premières factures d'abonnement ou si vous êtes en situation d'impayés au moment du remboursement.

L'offre de remboursement est également valable dans le cadre d'un renouvellement de mobile pour les titulaires d'un Forfait La Poste Mobile, avec un réengagement de 24 mois, si celui-ci intervient 12 mois après la souscription de l'abonnement ou du dernier renouvellement de mobile.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

COUPON DE REMBOURSEMENT ODR_L020'	
Numéro de tél La Poste Mobile :	Adresse:
M. Mme Mule	
Nom :	Code postal :
Prénom :	Ville:

Tous les champs doivent être impérativement complétés.

Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions ne pourra pas être prise en compte. Les frais d'envoi et de photocopie ne sont pas remboursés et les documents à joindre ne seront pas renvoyés. Il ne sera répondu à aucune demande de remboursement du mobile au-delà du 22/01/2018.

Coupon à remplir et à envoyer avant le 22/01/2018 inclus (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe dûment affranchie à :

La Poste Mobile – ODR MOBILE ALCATEL A3 XL / 30€ – TSA 46771 – 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9

• une copie de la facture d'achat,

- la photocopie du code-barre de la boite du mobile,
- un relevé d'identité bancaire (RIB),
- · dans le cadre d'une souscription avec engagement, une copie de vos factures justifiant le paiement de vos 2 premiers mois d'abonnement.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement informatique par La Poste Telecom et ses prestataires. Elles sont obligatoires pour la souscription à une offre La Poste Mobile et nécessaires à la

gestion de votre compte client et à nos relations commerciales. Les informations vous concernant ont pour destinataires les services internes de La Poste Telecom et ses prestataires.

Ces données pourront être utilisées pour la gestion des opérations en exécution du service souscrit, des actions commerciales de La Poste Telecom et des sociétés du Groupe La Poste, et le suivi de la relation client (tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction...). Elles sont conservées pendant une durée conforme à la règlementation applicable. Elles pourront également être communiquées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou règlementaires. Certains des destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne: Maroc, Tunisie. Le transfert de données a été autorisé par la CNIL (1515980v0) et est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne.

En application de la règlementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Contactez-nous en écrivant à La Poste Mobile –TSA16759 – 95905 Cergy - Pontoise Cedex 9 (Précisez vos nom, prénom, adresse électronique et joignez une copie de votre pièce d'identité). La Poste Telecom dispose d'un délégué à la protection des données qui peut être joint à : La Poste 9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente.

Conformément à l'article L. 223-1 du Code de la consommation, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement, vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique gérée par OPPOSETEL

** Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Voir tarifs et conditions des offres de La Poste Mobile en bureaux de poste ou sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).